



Rôle, tâches et responsabilités - Administrateur 4

Responsable de la consolidation et de la mobilisation

Fonction :

La fonction de la personne responsable de la consolidation est **essentiellement politique et comporte des responsabilités spécifiques au chapitre de la vie démocratique du syndicat**. La personne peut également exécuter tout autre mandat qui lui est dévolu par le conseil d'administration.

Responsabilités :

Elle assume des responsabilités visant à **assurer et consolider la vie syndicale locale et nationale**.

Tâches :

Elles découlent de ses responsabilités spécifiques et s'exercent principalement dans le **recrutement** d'un bassin de militantes et en **consolidation**. En période de négociation, elle est appelée à assumer des tâches de **mobilisation** qui prendront la majeure partie de son temps. Elle contribue directement à l'**information** en collaborant aux diverses publications du syndicat.

Recrutement

- L'administrateur 2 s'occupe du recrutement des déléguées et s'assure de leur participation aux assemblées générales des personnes déléguées. À ce titre, elle s'assure du *coaching* des responsables locales sur les différentes facettes de leur rôle : tenue du bureau syndical, animation de réunions syndicales, information, préparation d'événements syndicaux, etc.
- Recrute avec l'aide du CA, pour les instances de la FSQ-CSQ et CSQ.

Consolidation

- Responsable de la préparation et de la mise en œuvre d'un plan annuel de consolidation et le présente au conseil d'administration.
- Supervise et coordonne la réalisation des événements qui sont prévues au plan annuel **et en assure l'organisation en collaboration avec la secrétaire à la présidence**.
- S'assure, pour mener à bien la réalisation du plan de consolidation, la collaboration des membres du conseil d'administration et des responsables locales qui doivent porter à son attention les situations problématiques.
- Collabore à la formation syndicale des déléguées.
- Supervise et coordonne le processus de maraudage en collaboration avec les membres du conseil d'administration, la FSQ-CSQ et la CSQ.

Mobilisation et information

- Responsable de l'organisation des activités de mobilisation du SIIAL-CSQ.
- Responsable de l'information syndicale du SIIAL-CSQ.
- Participe à la tenue des assemblées générales portant sur la négociation.

Aptitudes requises

- Grande facilité d'élocution
- Aptitude rédactionnelle
- Grand sens de l'organisation
- Entregent
- Capacité à motiver
- Audace